

CONSETEMENT À L'ENREGISTREMENT (CONDOMINIUM)

Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 14.1

Numéro d'identification
de parcelle : NID

Partie consentante¹
: nom
adresse

Droit dans la parcelle : spécifier

J'ai pris connaissance du projet d'enregistrement en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier* du titre de la parcelle spécifiée.

Je suis titulaire du droit spécifié dans la parcelle spécifiée.

J'ai examiné le projet d'ordonnance enjoignant le registrateur d'enregistrer le titre du bien-fonds et je consens, par les présentes, à l'enregistrement. J'ai le droit de recevoir une copie de l'ordonnance.

Date: _____

Témoin :
signature

Partie consentante :
signature

¹ Des cas multiples peuvent être indiqués.